

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE : UNE CHIMÈRE SANS MOYENS SUPPLÉMENTAIRES !

Nous, organisations syndicales étudiantes et professionnelles, associations et collectifs féministes appelons les étudiant·es et les personnels des établissements de l'ESR à se rassembler massivement mardi 18 novembre dès 12h30 devant le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à Paris (1 rue Descartes) pour exiger des moyens humains et financiers suffisants pour lutter efficacement contre les violences sexistes et sexuelles.

Si le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche aime à rappeler à la presse que la situation financière des universités « *c'est pas Zola non plus* », **il est temps que Philippe Baptiste réponde de cette situation austéritaire et de ses conséquences insupportables** pour les victimes de violences sexistes et sexuelles (VSS) et les personnels en charge de leur accompagnement dans nos établissements.

En effet, il y a un an nos organisations publiaient très collectivement [une tribune dans le journal Libération](#) pour exiger que les 14 millions d'euros prévus dans le plan de lutte contre les VSS 2021-2025 soient entièrement dépensés et versés en particulier aux missions égalité des établissements qui n'ont pas touché un centime du ministère depuis 2023 ! Nos organisations demandaient en outre que soit mis en place au plus vite un plan pérenne qui devrait aller bien au-delà de ces 14 millions, largement insuffisants pour protéger nos communautés.

Depuis, plusieurs motions et avis ont été adoptés par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) ainsi que la Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail ministérielle (F3SCT) où siègent une grande partie de nos organisations. Malgré des courriers de relance, dont le dernier date de juillet, le Ministre est resté dans un silence assourdissant.

Les VSS et les discriminations dont sont victimes chaque jour nos camarades de cours, nos enseignant·es et nos collègues ne peuvent être ignorées plus longtemps ! L'Observatoire des violences sexistes et sexuelles dans l'Enseignement supérieur a ainsi pu mettre en exergue qu'un·e étudiant·e sur 10 déclare avoir été victime de violences sexuelles depuis son arrivée dans l'enseignement supérieur (Baromètre 2023), et un·e sur 20 de viol (Paroles étudiantes, 2020).

Non content de ne pas agir pour en finir avec ces violences, le ministère poursuit avec une grande hypocrisie sa politique d'affichage. La loi de lutte contre l'antisémitisme dans l'ESR votée à l'été, et dont le décret d'application figure à l'ordre du jour de la commission permanente du CNESER du mardi 18 novembre, introduit en effet de nouvelles charges aux missions égalité des établissements, **sans aucun moyen supplémentaire !**

L'introduction de nouvelles missions devant être supportées par un personnel déjà épuisé, précarisé et en très grande souffrance est **totalemtent irresponsable et maltraitante ! Et que dire des conséquences par ricochet pour toutes les victimes qui trouveraient le courage d'effectuer un signalement !**

Sur le terrain, la situation se dégrade très rapidement et de façon extrêmement inquiétante. On ne compte plus les arrêts maladie pour épuisement professionnel et les mises en place de temps partiels pour raison médicale des personnels des missions égalité. **Ce désengagement financier du ministère est honteux** : comment peut-il prétendre vouloir endiguer la reproduction des VSS dans l'ESR quand dans le même temps des établissements asphyxiés par ses décisions austéritaires sont contraints, faute de personnels en bonne santé, de fermer leurs dispositifs de signalement ?

A l'approche du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le ministre Philippe Baptiste doit sortir de son inaction et réengager des moyens à la hauteur des besoins de nos communautés. Il en va de la santé et de la sécurité des millions d'étudiant·es et des centaines de milliers de personnels sous sa responsabilité !

Nos organisations réitèrent de façon collective et avec gravité les demandes portées depuis plus d'un an :

- La circulaire prévue dans le cadre du plan national d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes du MESR (mesure 6) doit être envoyée sans délai aux établissements. Elle devra comprendre obligatoirement les éléments suivants :
 - la pérennisation (titularisation, CDIisation) en urgence des postes des personnels contractuels dans les missions égalité,
 - le nombre de postes pérennes à temps complet au grade des ingénieur·es d'études (ou supérieur) qui seront rattachés à la mission égalité en fonction de la taille de l'établissement (nombre d'étudiant·es et nombre de personnels) avec un minimum d'1 ETP pour 5 000 personnes (étudiant·es et personnels),
 - la mise en place d'un dispositif gratuit et anonyme d'accompagnement psychologique financé par le ministère à destination de l'ensemble des personnels en charge du recueil des témoignages pour des faits de violences sexistes, sexuelles et discriminatoires,
 - un portage politique obligatoire au sein des établissements avec un nombre d'heures de décharges plancher pour les chargé·es de missions/référent·es/VPs suffisant.
- Les demandes de reconnaissance en accident de service ou de travail ainsi que d'attribution de la protection fonctionnelle aux agent·es victimes qui signalent doivent aboutir.

- La diffusion sans délai d'un bilan détaillé et transparent du plan de lutte contre les VSS 2021-2025 comprenant les actions effectivement financées et mises en œuvre.
- Que l'argent non dépensé dans le cadre du plan VSS 2021-2025 soit prioritairement alloué aux missions égalité des établissements et que les moyens mis en place dès 2026 soient à la hauteur des besoins réels des établissements.
- Une réforme de la procédure disciplinaire pour garantir une prise en charge des violences plus juste et protectrice, en renforçant les droits des victimes et en assurant des sanctions dissuasives.

Pour faire entendre l'urgence de ces besoins, nos organisations appellent tous les étudiant-es et les personnels des établissements de l'ESR à se rassembler mardi 18 novembre à 12h30 devant le CNESER (1 rue Descartes, Paris 5è) pour qu'enfin le ministère agisse contre les VSS.

Organisations signataires :

Collectif des personnels non-enseignants des missions égalité de l'ESR, l'OBVSS, le Clasches, l'Anef, l'Union Étudiante, l'Unef, la Fage, la FSE, Solidaires étudiant-es, SUD Education, Sud Recherche, la CGT FercSup, Renouveau syndical, Nous Toutes, le SNESUP-FSU.



**OBSERVATOIRE
DES VIOLENCES
SEXISTES ET
SEXUELLES DANS
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

